

**Empois de buanderie** La lb.  
 No 1 Blanc ou Bleu, cartons 3 lbs. 0.06½  
 No 1 Blanc ou Bleu, cartons 4 lbs. 0.06½  
 No 1 Blanc, barils . . . . . 0.05½  
 Canada Laundry (cse de 40 lbs.) 0.05  
 Silver Gloss, btes à coulisses, 6 lbs. 0.07½  
 Silver Gloss, canistres de 6 lbs.. 0.07½  
 Kegs Silver Gloss gros cristaux. 0.06½  
 Edwardsburg's Silver Gloss, paquets chromos de 1 lb. . . . . 0.07  
 Benson's Satine, cartons de 1 lb. 0.07  
 Canada White Gloss, pqts de 1 lb. 0.05½  
 Benson's Enamel, par boîte de 20 et 40 paquets. . . . . 1.50 et 3.00

**Celluloid**  
 Boîtes contenant 45 cartons, par caisse . . . . . 3.60

**Empois de cuisine**  
 Benson's Celebrated prepared Corn  
 Boîtes de 40 lbs. . . . . 0.06½  
 Boîtes de 20 lbs. . . . . 0.07  
 Canada Pure Corn Starch  
 Boîtes de 40 lbs. . . . . 0.04½  
 Boîtes de 20 lbs. . . . . 0.04½

**N. K. FAIRBANK COMPANY,**  
 Montréal.



Prix du Saindoux Composé, Marque **BOAR'S HEAD.**  
 Tiers, lb. 0.10  
 Demi-quarts, lb. 0.10½  
 Tinettes 60 lbs lb. . . . . 0.10½

Seaux en bois, 20 lbs. . . . . 2.10  
 Chaudières, 20 lbs. . . . . 2.00  
 Caisnes, 3 lbs. . . . . lb. 0.11  
 Caisnes, 5 lbs. . . . . lb. 0.10½  
 Caisnes, 10 lbs. . . . . lb. 0.10½



**E. W. GILLETT COMPANY, LIMITED.**  
 Toronto, Ont.

AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîtes 36 paquets à 5c . . . la boîte \$1.15

Lessive en Poudre de Gillett.



La cse

4 doz. à la caisse \$3.50

3 caisses . . . . . 3.40

5 caisses ou plus 3.35

Poudre à Pâte "Magic" Ne contient pas d'alun.



La doz.

6 doz. de 5c. . . \$0.50

4 doz. de 4 oz. . . 0.75

4 doz. de 6 oz. . . 1.00

4 doz. de 8 oz. . . 1.30

4 doz. de 12 oz. . . 1.30

2 doz. de 12 oz. . . 1.85

4 doz. de 16 oz. . . 2.25

2 doz. de 16 oz. . . 2.30

1 doz. de 2½ lbs. . . 5.00

½ doz. de 5 lbs. . . 9.60

2 doz. de 6 oz. } à la Cse

1 doz. de 12 oz. } \$6.00

1 doz. de 16 oz. }

Vendue en canistres seulement.  
 Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

**Soda "Magic"** La cse  
 No. 1 caisse 60 pqts de 1 lb . . . 2.85  
 5 caisses . . . . . 2.75  
 No. 2 caisse 120 pqts de ½ lb . . . 2.85  
 5 caisses . . . . . 2.75  
 No 3 caisse  
 30 pqts. de 1 lb. . . } 2.85  
 et 60 pqts. de ½ lb. }  
 5 caisses . . . . . 2.75  
 No. 5 caisse  
 100 pqts. de 10 oz. 2.90  
 5 caisses . . . . . 2.80



Crème de Tartre de "Gillett"

La doz.

½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) . . . . . \$1.00

½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) . . . . . 2.00

La cse

4 doz. pqts., ½ lb. . . . . { assor- } \$3.00  
 2 doz. pqts., ½ lb. . . . . { tis. }

½ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse) . . . . . 2.20

1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse) . . . . . 4.10

La lb.

5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse) . . . . . 0.33

10 lb. boîtes en bois . . . . . 0.30½

25 lb. seaux en bois . . . . . 0.30½

100 lb. barils . . . . . 0.28½

360 lb. barils . . . . . 0.28

**PAIN POUR OISEAUX** est le "Cottam Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'apprécier comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs de gr.

**CONFITURES PURES DE UPTON**

CONFITURES PURES DE NOUVELLE SAISON, DE UPTON MAINTENANT PRETES.

Absolument pures et de saveur délicate, conservées dans des seaux de 5 lbs. et des jarres en verre de 16 oz., doublés or, scellés hermétiquement.

PURE MARMELADE D'ORANGE DE UPTON

Bien et favorablement connue de l'épicier et de ses clients dans tout le Canada, où elle est faite et vendue puis plus de quinze ans.

Remarquez le nom de

**CLARK**

Et achetez les marchandises qui se vendent.

Ne souffrez pas que votre magasin soit le dépôt de marchandises n'ayant pas de renommée.  
 Ne vous laissez pas induire à pousser la vente de marchandises qui déplaieront à vos clients

Les Soupes Concentrées, Marque "Château", de Clark, sont garanties exemptes de matières colorantes et aromatisantes; tout ce qui est employé dans la préparation de ces soupes est de la plus fine qualité. Chaque Soupe a sa propre Saveur, mérite qui sera apprécié de vos clients.

Les Soupes Concentrées, Marque "Château", de Clark, sont en boîtes de deux grandeurs: "Individual" et No. 1, à 45c. et 95c. la douzaine; il y en a 12 variétés.

Ne manquez pas de vous approvisionner de bonne heure.

**Wm. Clark, Montréal**

Manufacturier de Spécialités Alimentaires de Haute Qualité.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mercredi, le 5 juillet 1911, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Shawinigan Falls, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'Edifice Public à Shawinigan Falls, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de MM. Asselin et Auger, Architectes, 17 Côte de la Place d'Armes, Montréal, et à leur bureau à Trois-Rivières, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre  
**R. C. DESROCHERS**  
 Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
 Ottawa, le 12 juin 1911

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.